



ELOGE FUNEBRE



Joseph, Anselme HUCK

Né le 22 janvier 1936 à DRUSENHEIM, M. Joseph HUCK est très vite confronté aux tourments de la guerre puisqu'il n'avait pas dix ans lorsque la maison familiale fut détruite lors des bombardements du printemps 44.

Appelé au service militaire le 1^{er} juillet 1956, il se porte volontaire pour les troupes aéroportées et rejoint le centre d'instruction du 9^{ème} Régiment de Chasseurs Parachutistes à Pau où il obtient son Brevet Parachutiste. Le 18 décembre de la même année, il est déployé sur le territoire algérien à BATNA dans l'Est Constantinois où il est affecté à la 1^{ère} section de combat de la 2^{ème} compagnie. Robuste, résistant et très endurant à la marche, il devient voltigeur de pointe se retrouvant ainsi toujours en première ligne.

Joseph est cité au feu une première fois fin 1957, à l'ordre du régiment, avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire avec Etoile de bronze.

« Il s'est fait remarquer par son allant et son mépris du danger le 9 mai 1957 au Djebel CHELIA, en abordant une position rebelle en tête de sa section, il a ainsi permis la mise en place de son unité dans de bonnes conditions ».

Il est cité à nouveau à l'ordre du régiment le 10 août 1958.

« Jeune parachutiste du contingent, il a participé à toutes les opérations du régiment depuis décembre 1956. Voltigeur dynamique et courageux, calme au feu, il s'est distingué au cours de plusieurs accrochages, particulièrement au Djebel DJEBROUNT le 27 janvier 1958, où il n'a pas hésité à se lancer, au sein de son équipe, à l'assaut d'une résistance ennemie ».

« Il se signale à nouveau le 16 juillet 1958 au Nord de KOUIF au cours de l'opération de dégagement d'une patrouille amie fortement accrochée ».

Il verra tomber au combat nombre de camarades et de chefs et sera lui-même légèrement blessé à la tête lors d'un engagement.

A la fin de son service, il aura effectué 21 sauts dont 9 en situation opérationnelle. Normalement libérable fin 1957, il sera maintenu sous les drapeaux et ne pourra rentrer chez lui que le 21 octobre 1958 après 30 mois de service dont 23 en Algérie.

Il est décoré de la Médaille militaire, de la croix de la Valeur militaire avec 2 étoiles de bronze, de la croix du combattant, de la médaille commémorative des opérations de maintien de l'ordre en Algérie et de la médaille du Titre de Reconnaissance de la Nation.

Homme d'une grande modestie, peu enclin à parler de son expérience militaire, Monsieur Joseph HUCK, par décret est élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur.